

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le cinq mars deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Mireille BEDOUET, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Christelle EVAÏN, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Aude LECLERC-VOUAUX, Norbert LIVENAIS, Sophie DESMIER, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Romain BRETON, Claude PAILLARD, Sophie BALLU, Philippe PELLUAU, Armelle JOLYS, Sylvine GAULTIER.

Étaient absents ou excusés : Claude JUGE, David HOCDE, Damien DESERT.

Mme Sophie DESMIER est porteuse d'un pouvoir de M. Claude JUGE.

M. Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de M. Damien DESERT.

M. Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

M. le Maire constate que le Conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvre.

Mme Isabelle LAUNAY est élue secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

2024 – 010 : AUTOCONSOMMATION ELECTRIQUE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2024 - 011 SUBVENTIONS - ASSOCIATIONS SPORTIVES

La délibération est adoptée par Par 21 Voix Pour et 2 Voix Contre.

2024- 012 : SUBVENTIONS - ASSOCIATIONS SCOLAIRES, CULTURELLES ET DIVERSES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 - 013 : SUBVENTIONS - ASSOCIATIONS SOCIALES

ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

FOYER CLUB M. DION et LSR 53

La délibération est adoptée par 20 voix Pour et 3 abstentions.

MOBILITE DANS LE PAYS RENAZEEN

La délibération est adoptée par 22 Voix Pour et 1 Abstention.

2024 – 014 SUBVENTION - SEJOUR CLASSE DECOUVERTE 2023 - ECOLE SAINT JOSEPH

La délibération est adoptée par 22 Voix Pour et 1 Abstention.

2024 – 015 - SUBVENTION SEJOUR CLASSE DECOUVERTE 2024 - ECOLE SAINT JOSEPH

La délibération est adoptée par 22 Voix Pour et 1 Abstention.

2024 – 016 - CAUE – RENOUELEMENT ADHESION

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

PERSONNEL

2024 – 017 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL A TEMPS COMPLET

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 - 018 : CREATION D'UN EMPLOI D'APPRENTISSAGE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 019 : CREATION D'UN EMPLOI GUIDE AU MUSEE DE L'ARDOISE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

BATIMENTS

2024 - 020 : VESTIAIRES DU STADE DANS LE COMPLEXE SPORTIF

La délibération est adoptée par 19 Voix Pour et 4 Abstentions.

2024 - 021 : AVENANT N° 3 - LOT N° 1 DEMOLITION, DESAMIANTAGE ET MACONNERIE - ENTREPRISE PREVOSTO - REPRISE DE LA CORNICHE - 17 PLACE DE L'EUROPE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

2024 - 022 : MOTION DE SOUTIEN AUX PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE ALFRED JARRY POUR LE MANQUE DE PROFESSEUR DE FRANÇAIS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le mercredi 13 mars 2024.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**